

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du
Comité Départemental de la Randonnée Pédestre d'Indre-et-Loire
13 février 2026 - Veigné**

Jean-Pierre PERCY, président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre d'Indre-et-Loire, accueille les nombreux participants et souhaite la bienvenue à l'ensemble des invités.

Il adresse ses remerciements aux bénévoles du club Les Escargots de Touraine et à sa présidente, Maryse Ménanteau, qui nous accueillent à Veigné avec énergie et efficacité.

Jean-Pierre PERCY remercie tout particulièrement de leur présence :

- M. Patrick MICHAUD, maire de Veigné, vice-président du conseil départemental, vice-président de la Communauté de commune Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI)
- Mesdames Marlène LABRUNIE et Guylaine RIGAULT, toutes deux adjointes au maire
- M. Francis DIRAISON, président du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre-et-Loire ;
- Mme Edith ARNOULT, présidente du CDRP du Loir-et-Cher ;
- M. Serge POULAIN, ancien président du CDRP 37.

Il excuse M. Olivier LEBRETON, vice-président du conseil départemental, délégué au sport et à la vie associative, Mme Sophie Perrier, cheffe du service de l'action culturelle, des sports et de la vie associative au sein du conseil départemental, M. Anthony BRIAUX, responsable clubs et collectivités d'Intersport.

Il excuse enfin M. Nicolas DIERICKX, notre référent au sein de la Fédération nationale et Mme Sophie AUCONIE, présidente de La Marche Rose 37 qui, retenue par les intempéries au sud de la France interviendra plus tard en vidéo.

Il remercie de leur présence et participation nos partenaires : Mme Béatrice DURON (VVF), Mme Véronique ARZUL (ODESIA), M. Nicolas BONNIN (VTF), Mme Delphine FLASZINSKI, animatrice marché des associations au sein du Crédit Agricole de Touraine et de Poitou, Mme Céline HARROUARD, responsable de marché au sein de Groupama Paris Val-de-Loire. Il faut enfin associer à cette liste de remerciements Mme Maryse FRIOT, présidente de la SHOT (Société d'Horticulture de Touraine).

Jean-Pierre PERCY annonce la liste des nouveaux présidents de clubs et les remercie de leur engagement. Ils sont cette année au nombre de treize :

Alain BASTIÉ	LA PILE EN MARCHE / Cinq-Mars-la-Pile
Jean-Luc PRATS et Philippe GRILLON	LES VADROUILLEURS DU VAL DU CHER / Boere
Christine JARRY	LES 100 PAS S'AMUSENT LES PIEDS / Amboise
Dominique NIVELLE	LA GATINE DES LACETS / Neuillé-Pont-Pierre
Jean-Marie BRU	LES RANDONNEURS EN JOUÉ / Joué-lès-Tours
Laurent COURAUD	RANDO APEC CHAMBOURG / Chambourg-sur-Indre
Michèle NOBLE	AMICALE DES RETRAITÉS RANDO ET NATURE / Tours
Jean Claude MANSUY et Jean-Luc BERGER	BALLAN RANDO / Ballan Miré
Jean-Louis LENOIR	PATRONAGE LAÏQUE BEAUJARDIN RASPAIL / Tours
Jean-Claude BERGE	RANDO CLUB DE CASTELVALÉRIE
Jocelyne VIAU	ABC RANDO / Tours

Jean-Pierre PERCY renouvelle ses remerciements à M. Patrick MICHAUD et Mme Maryse MENANTEAU et cède successivement la parole à nos hôtes non sans avoir précisé que les locaux mis à notre disposition par la mairie de Veigné l'ont été gracieusement.

Avant de laisser la conduite de l'assemblée générale à Luc LEMIERE, secrétaire général du CDRP, Jean-Pierre PERCY fait observer une minute de recueillement pour ceux qui nous ont quittés en 2025 ou début 2026 avec une pensée toute particulière pour Anne-Marie TANIOU et Claude CHRISTOFEUL.

Avant l'examen de l'ordre du jour, il est constaté que 41 clubs, porteurs au total de 256 voix¹ (sur un maximum possible de 272), sont représentés. En conséquence de quoi le **quorum** – 25 % des droits de vote pour une assemblée générale ordinaire, soit 68 voix – est très largement dépassé (94,12 % de participation) et **l'assemblée peut donc valablement statuer**.

Les scrutateurs désignés pour l'ensemble des opérations de vote sont :

- Marie-Jo CHRISTOFEUL
- Marie-Paule GONNET
- Martine QUINTARD
- Dominique COCHARD

¹ Y compris les deux voix portées par le représentant des membres directs (licences prises auprès du comité)

1. Approbation du procès-verbal de l'AGE 2025

L'assemblée générale adopte à l'unanimité et sans réserve le PV de l'assemblée générale extraordinaire 2025.

- Voix pour : 256
- Voix contre : 0
- Absentions : 0

2. Rapport moral 2025

Jean-Pierre PERCY, président du CDRP 37 présente le rapport moral de l'exercice 2025.

« J'ai le plaisir de vous présenter mon sixième rapport moral. Je pourrais, comme l'an passé, me limiter à une phrase : En 2025, comme en 2024, le Comité et ses clubs se portent toujours très bien. Le moral est excellent ! mais c'est un peu court et je vous dois quelques explications.

En premier lieu, sur quoi je fonde mon « appréciation de situation ». Ce sentiment de satisfaction, repose sur des résultats chiffrés et nos nombreux échanges.

- En 2025 le bénévolat, consacré au Comité, s'est élevé à plus de 17 000 heures, soit près de 10,4 Équivalents Temps Pleins. C'est 0,4 ETP de plus qu'en 2024. Mais surtout, tous les postes de responsables associatifs nécessaires au fonctionnement du Comité sont honorés par des personnes compétentes et dévouées.
- Le nombre d'adhérents progresse de 3 %, c'est plus que les moyennes régionale et nationale. Nous le devons à votre dynamisme. Ensemble vous organisez chaque année dans vos clubs plus de 3 500 randonnées adaptées aux attentes des adhérents, vous organisez plus de 2 000 séances de marches nordiques, elles-aussi adaptées par niveaux. L'offre cumulée de séjours de randonnée pédestre est elle aussi impressionnante : plus de 80 par an.
- Mieux encore, lors de nos rencontres vous me faites tous part de votre satisfaction : la formation, le balisage, l'aide de la PAVA, l'écoute des salariés... je n'entends que des remerciements.

Je mesure la quantité et la qualité du travail effectuée. Je sais ce qu'il faut faire pour qu'une balise soit bien posée ou qu'une randonnée soit bien organisée et encadrée. J'estime que nos réussites ne sont pas le fruit du hasard, j'ai identifié 3 raisons principales :

1. L'intérêt de notre mission ;
2. La gouvernance ;
3. Et notre collectif.

I / L'intérêt de la mission

Vous le savez, pour moi, le terme mission a un sens particulier, sacré. Nos statuts, notre fédération, nous attribuent une raison sociale motivante : « Développer la randonnée au profit de tous ». Mais surtout cette mission s'appuie sur de belles valeurs, valeurs que nous voudrions universelles :

- l'attention au lien social : « nous veillons à proposer des activités accessibles au plus grand nombre tant au plan physique que financier » ;
- la protection de la nature : « nous veillons à faire respecter la Charte du Randonneur et à être des sentinelles de la nature » ;
- l'attractivité de notre territoire : « nous sommes les acteurs majeurs avec plus de 4 000 km de sentiers » ;
- enfin la santé publique puisque nous permettons à des milliers de personnes de profiter des bienfaits de la randonnée pédestre ; dans nos clubs ou sur notre réseau de sentiers balisés.

Une belle mission appuyée sur de belles valeurs, le sentiment d'être utile au plus grand nombre... Sachons goûter notre plaisir. Mais cela ne fonctionnerait pas sans une gouvernance adaptée à notre « statut » de bénévole.

II / La gouvernance

Nous nous appuyons sur une organisation rigoureuse où chacun d'entre nous tient une place essentielle, complémentaire de celle des autres. Il n'est pas question de hiérarchie mais d'amitié. L'un coordonne, d'autres apportent des compétences et du temps.

Nos processus décisionnels s'appuient sur l'écoute, une répartition des missions claire, partagée et assumée. Dans toutes les commissions la délégation est bien comprise elle s'appuie sur l'initiative et renforce l'intérêt de l'action.

Je suis persuadé que nous devons beaucoup à la formation, elle est un gage de qualité et de cohérence. Nous partageons les mêmes règles, c'est une dimension essentielle pour la cohésion et le sentiment d'appartenance.

III / Le collectif

Vous le savez le plus important est le collectif. Quelques joueurs de haut niveau ne font pas une équipe. Mais le collectif doit être entretenu par de nombreuses actions qui trouvent leur cohérence dans l'objectif commun. Je vais rappeler quelques actions :

- La cohésion des « équipes métiers », elle trouve son origine dans les réunions des baliseurs, des commissions, des formateurs ou animateurs de marche nordique... et l'action sur le terrain.
- L'identité, le sentiment d'appartenance sont renforcés par les tenues, les activités, le logo du club, et les valeurs partagées...
- La convivialité, je crois qu'elle est consubstantielle à la randonnée. Depuis Aristote, quatre siècles avant notre ère, nous savons que l'homme est un animal social.
- Les clubs tiennent une place essentielle, souvent identifiées à leur ville, à leur style... C'est l'esprit de corps. Il trouve ses racines dans les actions communes, randonnées, galettes des rois ou voyages.

- Enfin je crois que nous évitons assez bien un écueil : le bénévole est souvent un passionné, il peut lui arriver d'avoir un avis tranché, de penser qu'il sait, qu'il est l'expert. Je note avec plaisir que nous ne sommes pas confrontés (du moins dans 99 % des cas) à cette difficulté, que le collectif passe avant le particulier.

En conclusion

Une belle mission, appuyée sur de belles valeurs, une organisation adaptée et un sens du collectif génèrent de la qualité et des cercles vertueux : les sentiers sont bien balisés, les randonnées, les voyages et les séances de marche nordique bien organisés. Tous ici, nous pouvons, être fiers, collectivement, de nos résultats. Si la rando est un sport qui peut se pratiquer seul c'est, contrairement aux apparences, un sport collectif ou a minima de groupe. Le club est au cœur de notre fédération. »

Au terme de son rapport moral, Jean-Pierre PERCY exprime ses remerciements à toutes celles et ceux qui œuvrent au niveau du Comité et demande aux responsables de commission de le rejoindre sur scène pour participer à la présentation du rapport d'activité.

Il tient enfin à remercier également nos deux salariées... « Elles sont dévouées, innovantes, entreprenantes et compétentes. »

Il remercie enfin l'ensemble de l'assistance pour « son attention et surtout pour son engagement au Service de la randonnée dans les clubs ou au Comité.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité et sans réserve le rapport moral 2025.

- Voix pour : 256
- Voix contre : 0
- Absentions : 0

3. Rapport d'activité 2025

Jean-Marie PETIT, vice-président du CDRP présente au nom des présidents ou responsables de commission leur rapport d'activité 2025 :

- Pour son propre compte, le rapport d'activité de la commission PAVA / Pratiques Adhésions Vie Associative.
- Pour le compte de Jean-Louis LAHOREAU, le rapport d'activité de la commission CDSI / Sentiers et Itinéraires.
- Pour le compte de Marie-Jo CHRISTOFEUL, le rapport d'activité de la commission Formation.
- Pour le compte de Jocelyne CADOR, le rapport d'activité de la commission Sport.
- Pour le compte de Patrick HAMON, le rapport d'activité de la commission Séjours et Voyages.

Jean-Patrick CADIOU, médecin référent du comité, complète la présentation du rapport d'activité de la commission médicale.

Voir pages suivantes la présentation des rapports d'activité des commissions

À l'issue de la présentation, l'assemblée générale adopte à l'unanimité et sans réserve les rapports des six commissions.

- Voix pour : 256
- Voix contre : 0
- Absentions : 0

Commission PAVA

Pratiques

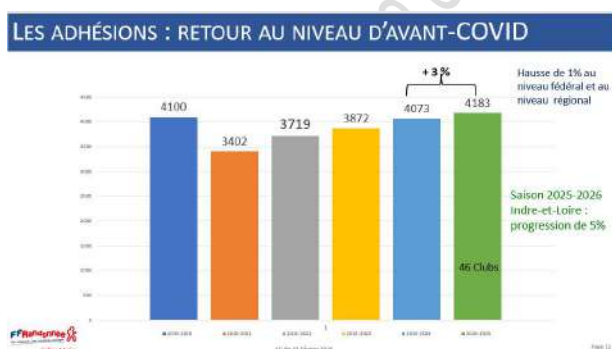


L'activité principale dans les clubs reste la randonnée qu'elle soit courte, moyenne ou longue afin de s'adapter aux publics de vos adhérents.

D'autres poursuivent leurs développements :

- La marche nordique avec plus d'un quart des licenciés et plus de 90 animateurs brevetés et actifs. Un club nous a rejoint le Patronage Laïque Beaujardin Raspail.
- La labellisation santé (rando ou marche nordique) avec deux nouveaux clubs labellisés en 2025 portant à 7 le nombre de clubs labellisés.
- Les bâtons dynamiques avec déjà 4 clubs proposant des séances et d'autres en attente (essai et formation d'animateur). Une nouveauté : le comité s'est doté d'un jeu de 10 bâtons dynamiques disponibles au prêt pour les clubs volontaires.

Adhésions :



L'année 2025 a vu une progression du nombre de licenciés, d'environ 3 % qui est mieux que ce qui se constate au niveau régional ou national (de l'ordre de 1 %) : conséquence, nous avons dépassé les effectifs de licenciés d'avant COVID

Le nombre de clubs affiliés reste stable malgré des départs compensés par des arrivées.

Vie associative



Pour la vie associative nous avons organisé les réunions et évènements repris sur le visuel ci-dessus avec des moments forts : Festi'Rando et notre participation à l'édition 2025 de la marche rose. Celle-ci a été un franc succès avec plus 1800 participants. Sophie AUCONIE reviendra dans la suite de l'AG sur ces bons moments de rencontre avec les élus, randonneurs, malades, clubs affiliés ou pas.

Enfin, la commission PAVA a participé à l'organisation de la journée des présidents de club qui se pérennise.

Commission CDSI

L'activité

BILAN 2025



La commission sentiers et itinéraires se porte très bien, vous allez pouvoir le constater avec le résultat financier 2025. Avec plus de 2800 km balisés dont le détail vous est affiché sur le visuel ci-dessus. À noter les premiers balisages équestres et le travail de pose d'équipements, expertises et de collecte réalisé par des équipes formidables (dixit Jean-Louis LAHOREAU).

Les bénévoles

LES BÉNÉVOLES DE LA CDSI



Vous avez sous les yeux (visuel ci-dessus) les différents acteurs de cette commission dont vous faites partie notamment via le balisage associatif.

Le dynamisme, l'envie d'apprendre, un mélange des compétences, la cohésion, le respect, la fraternité et la capacité de travailler en équipe font que la CDSI va très, très bien.

Bienvenue aux licenciés qui spontanément se sont inscrits pour une formation lors de la réunion baliseurs et bienvenue au nouveau référent Communauté de Communes du Val d'Amboise. Merci au suppléant de notre chef équipementier ainsi qu'aux nouveaux équipementiers.

Au nom de Jean-Louis LAHOREAU, président de la Commission Départementale Sentiers Itinéraires, un homme heureux car bien entouré pour ses missions, merci à toutes et tous et merci à notre Cheffe de projet, Catherine BRESSOLLETTE, pour sa réactivité et son professionnalisme.

Commission Formation

LES CONTRIBUTEURS À L'ACTIVITÉ DE FORMATION

1. Promouvoir l'offre de formation, organiser, administrer les stages, rechercher des formateurs
Le rôle de la présidente de la commission avec l'appui de Marie-Carmen

2. Animer les sessions, c'est le rôle des formateurs

- Venus d'autres départements : Didier Bru, Franck Yiloin
- Venus de notre comité : Pierrick Carré, Jean-Philippe Decourcelle, Philippe Derudder, Denis Salot, Jean-Patrick Cadiou
- et en soutien Jocelyne Cadot, Alain Bouquet, Guy Carrette, Jean-François Chameau, Philippe Eder, Jean-Louis Lahoreau, Hubert Legendre, Ramon Ramos, Michel Rodriguez

Coup de chapeau à 2 nouveaux formateurs :

- Marie-Laure Mathieu-Burgaud, formatrice santé
- Philippe Eder, formateur randonnée.

Candidats formateurs : faites-vous connaître!

FFRhinAlpes
info@ffrhinalpes.fr
1800 127 7600 2025 Page 25

À côté et en soutien des formateurs, le rôle de Marie-Jo CHRISTOFEUL, responsable de la commission Formation, est d'organiser, de promouvoir et de rechercher des formateurs. Même si 2 nouveaux formateurs ont rejoint l'équipe (Philippe EDER pour la randonnée et Marie-Laure BURGAUD pour l'option santé), une alerte demeure pour le recrutement de nouveaux formateurs. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Marie-Jo.

[Jean-Marie PETIT fait applaudir des 2 nouveaux formateurs Philippe et Marie-Laure.]

2025 : UNE ACTIVITÉ FORMATION TOUJOURS SOUTENUE

Au niveau régional

- 1 formation santé (6 participants du 37)
- 2 formations BF Marche Nordique (7 participants du 37)
- 1 formation BF Animateur de randonnée pédestre (3 participants pour le 37)
- 1 formation Publiweb
- 1 formation Collecteur
- 1 formation Gestionnaire websig

Au niveau départemental

- 3 formations Balisage associatif
- 1 formation balisage fédéral
- 1 formation CARP
- 3 journées Lecture de cartes
- 2 formations accompagnement des responsables associatifs consacrée au don aux œuvres
- 6 sessions PSC (stage initial)
- 1 session PSC recyclage
- 14 Journées MaRando
- 1 journée Openrunner
- 1 journée Sécurité en randonnée
- 2 sessions Correspondant Tourisme

Avec toujours le soutien financier du CDRP 37 (env. 5800 € en 2025)

FFRhinAlpes
info@ffrhinalpes.fr
1800 127 7600 2025 Page 26

Comme l'illustre le visuel ci-dessus, de nombreuses formations ont été organisées au niveau départemental en complément de stages organisés au niveau régional. Nous le devons à la présence sur notre territoire de nombreux formateurs permettant d'organiser des stages locaux.

Beaucoup de ces formations sont gratuites notamment celles concernant le balisage ; d'autres sont payantes avec une participation totale du CDRP 37 pour 2025 de l'ordre de 5800 €.

Une modification de la politique tarifaire pour la formation vous sera proposée lors de cette AG en lien avec la suppression des versements régionaux.

Dernier point et pas le moindre : il est nécessaire de vous rappeler votre responsabilité quant à la présence de vos candidats inscrits à des formations. Les dates de celles-ci sont toujours rappelées quelque temps auparavant et les présidents de clubs sont systématiquement mis en copie de ces rappels.

Au nom de Marie-Jo CHRISTOFEUL, merci et encore bravo à l'équipe des formateurs !

Commission Sports



Rappel : Les Brevets et Diplômes permettent aux clubs et membres associés d'organiser des randonnées de 40 km et plus pour le BRT (Brevet du Randonneur Tourangeau), 20 à 40 km pour le DMT (Diplôme du Marcheur Tourangeau) et, 10 à 15 km en marche nordique pour le DMNT (Diplôme du Marcheur Nordique Tourangeau).

Le Comité soutient les clubs organisateurs en leur accordant une aide financière représentant un total 1850 € en 2025.



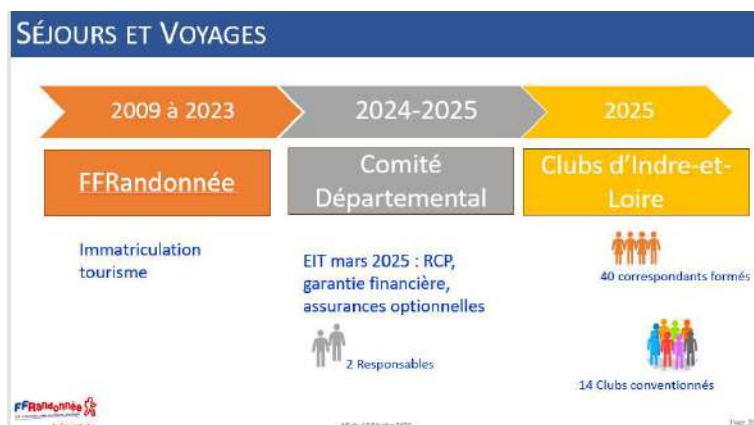
Pour la saison 2024 – 2025, et malgré une météo capricieuse, 583 marcheurs ont participé à ces différentes épreuves qui ont attiré un total de 1858 participants en incluant les randonnées associées. 267 des inscrits aux BRT, DMT et DMNT ont remis leur carnet, soit 46 % des participants inscrits aux épreuves.

Pour l'année 2025, 49 carnets ont été vendus (renouvellement ou achetés par de nouveaux participants). 19 carnets ont été terminés et 10 marcheurs se sont vu remettre des récompenses.

À noter la performance de M. Bernard Neveux, du club du Bol d'air qui a reçu un bon d'achat Intersport de 50 € pour avoir rempli 20 carnets de DMT entre 2005 et juin 2025 et parcouru 4205 km. Félicitations et bravo Bernard !

Au nom de Jocelyne CADOR, merci aux clubs organisateurs, aux commissaires et bravo à tous les participants sans qui les clubs ne pourraient maintenir ces Brevets et Diplômes.

Commission Séjours et Voyages



Consécutivement à la promulgation en juillet 2009 de la Loi « Tourisme », la FFRandonnée a souscrit à l'Immatriculation Tourisme (IT) et a formé ses premiers Responsables Tourisme en 2011.

En 2024, le CDRP 37 a fait le choix de demander à la Fédération l'Extension de l'Immatriculation Tourisme (EIT) et a obtenu cette extension en mars 2025. Deux responsables Tourisme ont été formés au sein de la nouvelle commission Séjours et Voyages (Patrick HAMON, responsable de la commission et Philippe EDER).

Depuis décembre 2024, 40 correspondants tourisme ont été formés (1 journée de formation) et 14 clubs ont conventionné avec le CDRP pour bénéficier de l'Utilisation de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme (UEIT) et 14 voyages ont été validés par les responsables tourisme du comité.

Évolution notable déjà connue pour 2026 : la Fédération a fait connaître sa décision de mettre fin, à compter de septembre de cette année, aux conventions d'extension d'immatriculation tourisme conclues directement entre le niveau national et les clubs. Cette décision valide a posteriori le choix du CDRP 37 de demander le bénéfice de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme pour les clubs souhaitant utiliser ce dispositif juridiquement sécurisé (bénéfice de la responsabilité civile professionnelle, garantie financière de la FFRandonnée, assurances optionnelles, absence de risques quant aux sanctions prévues à l'article L211-23 du code du tourisme).

Suite à la présentation un court échange s'engage permettant de réaffirmer :

- d'une part que si les textes législatifs applicables restent les mêmes, en revanche leur application dépend et dépendra de plus en plus d'une jurisprudence à « surveiller ».
- d'autre part que la position du CDRP ne varie pas : le comité met à disposition cette possibilité d'utiliser l'EIT dont il bénéficie mais les clubs restent complètement libres de leur analyse et de leur choix.

Commission médicale



Les formations PSC (Premiers Secours Citoyens) sont organisées dans le cadre du partenariat avec l'École de Secours et de Sauvetage d'Indre-et-Loire avec un apport spécifique sur les risques en randonnée. Cinq sessions ont été organisées en 2025.

Tous les 5 ans, le référentiel secourisme est mis à jour suite à des recommandations internationales. Les bénévoles formés sont invités à suivre des recyclages qui doivent intervenir dans une période d'au maximum 5 ans après la formation initiale.

Au niveau Régional Jean-Patrick CADIOU participe à la formation Rando Santé en collaboration avec le formateur régional et le médecin Régionale (Corinne Wagner). La session 2025 a accueilli 12 représentants d'Indre-et-Loire sur les 12 stagiaires inscrits. Pour Marie-Laure BURGAUD, cette session correspondait à une participation qualifiante de formatrice santé. Merci à elle d'avoir rejoint l'équipe de formation santé.

Pour les évolutions en cours et les faits marquants récents, Jean-Marie PETIT donne la parole au médecin référent du comité, Jean-Patrick CADIOU



Formation :

- 2026 doit correspondre à une année de certification de la Formation Santé (le groupe de travail finalise les documents supports à l'évaluation et à la refonte des FAD).

- Novembre 2025 : une session nationale de formation de formateurs santé s'est déroulée à Paris : parmi les 9 stagiaires, Marie-Laure brillamment diplômée à cette occasion.
- Décembre 2025 : session de mise à niveau des formateurs santé dans la perspective de la certification déjà évoquée

Prescri'MarcheS :

Prescription d'un professionnel de santé s'adressant aux patients en affection longue durée (ALD). La mise en œuvre de la prescription nécessite l'implication d'un encadrant – randonnée qui devra bénéficier d'une formation de jours complémentaire à la formation Rando Santé.

La mise en œuvre d'un tel dispositif n'est pas envisagée tant que les formations santé certifiantes ne seront pas opérationnelles ; dispositif qui pourrait par ailleurs se heurter au problème de son financement non prévu à ce jour.

Questions diverses

- Labellisation Santé : une mise à jour du cahier des charges et de la convention de labellisation est en cours
- Maisons Sport Santé : une stratégie de communication globale est en cours d'élaboration pour présenter à ces organismes les clubs labellisés Santé et leurs activités
- « Ma Rando Santé » : l'inscription de rando santé sera prochainement possible sur l'application
- Flash Santé (« le retour ») : la lettre dédiée aux animateurs et clubs labellisés Santé renaîtra en 2026 en 3 parties (Actualités fédérales Santé / Actualités des clubs Santé / Informations sanitaires)

4. Situation financière : approbation des comptes 2025

Mina CHERIDI, trésorière du comité, présente la situation financière 2025 (voir annexe 1) et commente, en données comparées avec les deux exercices précédents, le bilan financier (pièce jointe n°1) au 31 décembre 2025 et le compte de résultat 2025 (pièce jointe n°2) ;

Philippe Laurain, vérificateur aux comptes présente son rapport (pièce jointe n°3) qui conclut en une comptabilité « parfaitement tenue [...] rigoureuse, sincère » et en une présentation des comptes qui donne une image fidèle des opérations de l'exercice et de la situation financière du comité.

À l'issue des présentations, l'assemblée générale adopte à l'unanimité et sans réserve les comptes de l'exercice 2025.

- Voix pour : 256
- Voix contre : 0
- Absentions : 0

Jean-Pierre PERCY félicite Mina CHERIDI pour la clarté de sa présentation. Luc LEMIERE associe à ces remerciements Thérèse MICHEL qui a tenu les comptes du comité tout au long du premier semestre et qui assuré la transition avec Mina.

5. Budget prévisionnel 2026

Jean-Pierre PERCY et Jean-Marie PETIT présentent le budget prévisionnel 2026.

Jean-Pierre PERCY rappelle que ce budget transmis aux présidents de clubs le 29 janvier 2026 présente un déficit prévisionnel de 13 570 € (pour un total de charges de 183 370 €). Il insiste sur le caractère volontairement prudent de cette estimation mais qui, en l'état des prévisions dont nous disposons, constitue un budget sincère. Si ce déficit prévisionnel était avéré au terme de l'exercice 2026, il serait compensé par une baisse équivalente de nos fonds propres sans que la solidité financière du comité soit mise à mal.

Avant de donner la parole à Jean-Marie PETIT, Jean-Pierre revient sur le poids du bénévolat (l'équivalent de 10,4 ETP pour une valorisation d'environ 350 k€) sans lequel le comité ne saurait fonctionner. Il insiste enfin sur l'importance de la renonciation au remboursement des frais de déplacements assimilée fiscalement à un don au œuvres pour les bénévoles effectivement assujettis à l'impôt sur le revenu (grâce à la quarantaine de bénévoles qui ont opté pour cette renonciation, ce dispositif a permis au comité d'économiser en 2025 15 k€).

Jean-Marie PETIT présente le détail du budget 2026.

Pour tenir compte de la faible lisibilité d'un budget établi en fonction du plan comptable général, le comité a adopté cette année une 2^{ème} présentation dont le principe repose sur une ventilation des produits et des charges par actions / agrégats reflétant notre organisation (pièce jointe °4)

Deux postes présentent un résultat excédentaire : la commission PAVA avec le produit des licences et la CDSI avec le produit des prestations payantes. La commission Séjours et Voyages

a vocation par principe à s'équilibrer. Les commissions Formation et Sport présentent un déficit de respectivement 7800 € et 2450 € qui traduit le soutien financier du comité à ces activités.

La nouvelle commission Communication – Événementiel est adossée à un budget déficitaire de 3200 €. Avec quasiment uniquement des charges, le budget de fonctionnement présente un résultat négatif de 67 720 €.

À l'issue de la présentation, l'assemblée générale adopte à l'unanimité et sans réserve le budget prévisionnel 2026.

- Voix pour : 256
- Voix contre : 0
- Absentions : 0

6. Approbation de la politique tarifaire 2026

Après présentation par Jean-Pierre PERCY du projet de nouveau barème 2026 (voir pièce jointe n° 5) applicable :

- Au tarif des adhésions des membres associés
- Au tarif des prestations de la commission Sentiers – Itinéraires
- Au montant des aides accordées aux clubs
- Aux conditions de remboursement des frais
- A la contribution des clubs concernés par l'Utilisation de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme
- Au tarif des encarts publicitaires dans le calendrier des randonnées

L'assemblée générale adopte à l'unanimité et sans réserve la politique tarifaire 2026.

- Voix pour : 256
- Voix contre : 0
- Absentions : 0

7. Interventions de nos invités

Avant la reprise de l'ordre du jour, Jean-Pierre PERCY donne la parole successivement à deux de nos invités :

- M. Francis DIRAISON, président du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre-et-Loire, qui félicite le comité pour sa vitalité et le « professionnalisme » dont témoigne le déroulement de l'AG.
- À distance, en vidéo, l'intervention de Mme Sophie AUCONIE, président de La Marche Rose 37, qui rend compte du succès de l'édition 2025, de l'utilisation des fonds récoltés et qui remercie chaleureusement le comité, les clubs sans lesquels le succès de La Marche Rose ne serait pas ce qu'il est.

8. Convention de partenariat avec le Crédit Agricole

L'assemblée générale accueille Mme Delphine FLASZINSKI, animatrice marché des associations au sein du Crédit Agricole de Touraine et de Poitou pour la signature officielle d'une convention de partenariat entre la Caisse Régionale de Crédit Agricole et le Comité.

Entre autres dispositions cette convention fixe normalement pour 3 années le montant des frais bancaires pour le CDRP et les clubs bancarisés au Crédit Agricole (voir PJ 7 / Page 50 du support PPT projeté en séance).

9. Propositions fédérales en matière d'adhésion et d'affiliation

Luc LEMIERE présente la proposition de la fédération relative à la politique d'adhésion et à la politique d'affiliations des clubs :

En matière d'adhésion, la proposition repose sur l'adoption d'une licence unique incluant obligatoirement la responsabilité civile et la protection juridique. Cette licence unique pourra être complétée d'options concernant la souscription à des assurances complémentaires (en particulier accidents corporels) ou à des services (abonnements). Des adaptations tarifaires sont proposées pour des adhésions Jeune, Famille, Double licence.

Le tarif de la licence unique est fixé à 31 € (33 € avec l'assurance Accidents corporels). Ce prix est applicable pour la saison 2026 – 2027. L'adoption de ce nouveau tarif correspond à une augmentation de 2 € et s'inscrit dans une politique pluriannuelle.

À l'issue de la présentation, l'assemblée générale approuve les propositions fédérales en matière de tarification pour la saison 2026 - 2027.

- Voix pour : 231
- Voix contre : 12
- Absentions : 13

En matière de tarif d'affiliation, le Comité Directeur fédéral propose la gratuité les 2 premières années et l'adoption d'une grille de cotisation annuelle en 4 tranches en fonction de l'effectif des clubs :

- Inférieur ou égal à 30 adhérents : 40 €
- De 31 à 60 adhérents : 60 €
- De 61 à 90 adhérents : 80 €
- Supérieur à 90 adhérents : 100 €

À l'issue de la présentation, l'assemblée générale approuve la proposition fédérale de gratuité pour les 2 premières années d'affiliation.

- Voix pour : 218
- Voix contre : 5
- Absentions : 33

À l'issue de la présentation, l'assemblée générale approuve la proposition fédérale de nouvelle grille d'affiliation et ses tarifs.

- Voix pour : 207
- Voix contre : 28
- Absentions : 21

10. Orientations 2026

Jean-Pierre PERCY présente les orientations 2026 du comité.

« Compte tenu qu'en 2026, les attentes des licenciés, des clubs et des bénévoles ne devraient pas évoluer, que les relations avec nos interlocuteurs extérieurs, instances fédérales, donneurs d'ordres ou partenaires ne devraient pas changer, qu'enfin nous pouvons estimer (cf. rapport moral), que nos résultats sont excellents dans tous les domaines, nous pouvons donc conserver le même cap, les mêmes méthodes, surtout le même style de relations humaines.

Pour 2026, je vous propose ou rappelle les orientations suivantes par commission ou domaines.

I / Vie associative

Si on garde le même cap, c'est cette fois le pilote qui change puisque Jean-Marie PETIT doit laisser sa place de président de la PAVA à Dominique COCHARD ; ce qui correspond à leurs souhaits respectifs.

Avec donc un nouveau pilote, nous continuerons donc à soutenir et encourager les clubs dans le développement des pratiques (MN, bâton dynamique et labellisation santé) et le conseil et le montage de dossiers PSF ou PSD). Nous continuerons à rechercher l'affiliation de nouveaux clubs principalement dans les zones « blanches ».

La PAVA reconduira la journée des animateurs Marche Nordique, l'appui aux randonnées estampillées Marche Rose 37, la réunion des présidents de clubs, et si la région ne la met pas en œuvre, l'organisation d'une rencontre des animateurs santé en coordination avec les formateurs santé.

Dans un autre registre, nous poursuivrons la mise en valeur et les marques de reconnaissance envers les bénévoles actifs en continuant à équiper les nouveaux ayants droit en blouson, chasuble et casquette et cela malgré la défection du CRRP Centre – Val de Loire, en poursuivant la présentation de dossiers pour la médaille de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif et en remettant des médailles de la FFRandonnée. À ce sujet je vous invite à proposer plus de femmes pour bien sûr le respect de la parité homme / femme mais surtout pour mieux refléter la vie des clubs.

Enfin, outre le projet de créer un ou deux parcours balisés adaptés à la marche nordique reste à l'étude, nous étudierons sous réserve d'obtenir des subventions le soutien à la participation

des marcheurs nordiques à des événements sportifs : à Bourgueil le week-end de Pentecôte, voire pour les 10 km de marche nordique de Tours, Running Loire Valley.

II / Sentiers - Itinéraires

La qualité du travail de la CDSI nous apporte de nombreux remerciements et nous assure la confiance des collectivités territoriales. On ne change rien, ni aux objectifs ni à la méthode. Ce qui n'empêche pas de se doter d'orientations nouvelles :

- La CDSI engagera une opération de mise en conformité de labellisations des PR. Ce travail sera important et certainement peu rémunérateur mais il convient de corriger des erreurs de procédures anciennes. Ce travail demandera 3 ou 4 ans d'efforts.
- La CDSI étudiera un partenariat avec la Fédération d'équitation et le conseil départemental pour participer au balisage de la Route européenne d'Artagnan en Indre-et-Loire ; ce qui pourrait compenser partiellement la baisse des ressources financières des balisages pédestres.
- L'application Ma Rando est maintenant mature. Nous poursuivrons l'extension de son utilisation au sein de la CDSI mais surtout nous essaierons de monétiser son utilisation auprès de l'agence de tourisme départementale (ADT) en proposant « Ma tribu, ma Rando ».
- Nous rechercherons aussi la valorisation de nos GR, GRP et PR grâce à Ma Rando et aux supports fédéraux (TopoCarte : outils à mi-chemin entre le Topo Guide et la Carte IGN).
- Dans un tout autre registre, la CDSI participera à la mise en œuvre concrète d'actions d'inclusion en faisant réaliser des travaux d'intérêt général par des personnes condamnées. C'est Denis Martin qui pilotera cette action.

III / Formation

La formation est une des clefs de nos réussites et il faut souligner la qualité de l'offre.

Nous poursuivrons donc les mêmes efforts (voir planche 63 du support PPT projeté en séance).

Comme déjà indiqué dans la présentation de la politique tarifaire du CDRP, nous sommes confrontés à l'arrêt de l'aide du CRRP Centre – Val de Loire que nous avons pris l'habitude de vous avancer. Si cette suspension est compensée par moins de prélèvements pour le Comité nous étudierons, en cours d'année, une augmentation de l'aide départementale pour remplacer la fin de l'aide régionale.

Enfin je remercie l'équipe des formateurs et les clubs. Je vous assure que je reste impressionné par le taux de formation. Nous le devons à une excellente organisation, à la qualité des formations et au soutien financier. Ce qui nous invite, en raison du taux d'emploi des formateurs à lutter contre l'absentéisme injustifié. Dans ce domaine nous devons garder des liens étroits entre les clubs et Marie-Jo CHRISTOFEUL, responsable de la commission.

IV / Séjours et Voyages

Cette commission souffle sa première bougie. On pouvait craindre des difficultés de mise en œuvre, or les résultats sont excellents... Là encore, nous gardons le cap avec l'objectif de mieux vous aider à maîtriser la procédure pour limiter votre charge de travail.

L'objectif principal est inchangé et doit être bien compris de tous : « Permettre aux clubs qui le souhaitent d'organiser leurs séjours et voyages dans le cadre de la loi tourisme ». Chaque club s'organise donc comme il le souhaite.

La participation à vos AG m'a permis d'identifier des solutions techniques qu'il me semble intéressant de partager. Elles sont souvent basées sur le site Internet du Club. Afin de partager les bonnes pratiques, la commission Séjours et Voyages réunira les correspondants tourisme. Là encore nous sommes dans la logique de « cohésion » entre des bénévoles qui font le même métier, rencontrent les mêmes difficultés et peuvent partager les solutions.

V / Commission Sport

Il est important de montrer notre attachement au monde du sport. Nos différents « Challenges » y participent. Les efforts et les moyens seront donc maintenus. L'organisation des Diplômes et Brevets de marcheurs Tourangeau nécessite une aide financière et technique du Comité pour limiter les risques ce que nous poursuivrons.

Notamment grâce à l'action de Jocelyne CADOR, responsable de la commission, un voire deux DMT supplémentaires pourrait être envisagés pour la saison 2026 – 2027.

Et comme pour chaque saison, il est rappelé que, lors de l'élaboration du calendrier du Comité, les randonnées ouvertes des clubs et des membres associés ne doivent pas être en conflit de date et de proximité (à moins de 20 km) avec les BRT-DMT qui ont priorité sur celles-ci.

À cet égard, un dernier point, le rappel de la modification de la « Charte des Organisateurs de Brevet du Randonneur Tourangeau et de Diplôme du Marcheur Tourangeau » ; modification concernant la « concurrence géographique » entre les épreuves, le délai minimum entre ces mêmes épreuves, la dématérialisation des déclarations préfectorales d'organisation (voir compte-rendu du CoDir du 2 décembre 2025).

VI / Commission Communication

Associée à l'organisation de « grands événements » et au « partenariat », la communication bénéficiera du renforcement de notre Comité Directeur et de l'expérience de Jean-Marie qui prend en charge la responsabilité de la commission. Les objectifs ne changent pas mais nous avons enfin un pilote, ce qui nous permettra de progresser dans le domaine où nous en avons le plus besoin.

Pour la communication nous avons toujours comme objectif de reprendre la diffusion de Balises 37, de poursuivre le développement du nouveau site internet (mettre en place l'espace privé pour les clubs), de poursuivre et éventuellement d'augmenter la diffusion du calendrier

des randonnées, de répondre aux opportunités qu'offrent les médias. Enfin, grâce à la contribution de Serge Bodin, ancien photographe et formateur professionnel nous devrions mettre en place une base de données photos. N'hésitez pas à apporter des clichés libres de droit.

Jean-Marie structurera sa nouvelle commission et proposera un « plan de communication global ».

Côté évènements, nous devons préparer dès 2026, en coordination avec le national, un évènement majeur en 2027 : les 80 ans des GR. Cet évènement, qui s'inscrit dans l'objectif fédéral de l'instauration d'une journée ou semaine de la Randonnée, se tiendra certainement en mai 2027. Les bonnes volontés et les idées sont à communiquer à Jean-Marie.

Les partenariats (Groupama, Shot, Intersport, Crédit Agricole, RCF...) seront poursuivis et si possible développés en particulier pour remplacer la participation financière du CRRP dans la dotation en équipements identitaires.

J'ai confiance en Jean-Marie pour créer cette commission et surtout créer un réseau indispensable à une mise en œuvre qui ne peut que s'appuyer sur de nombreux « chefs de projet ».

VII / Fonctionnement du Comité

Notre fonctionnement est rôdé, la qualité des comptes rendus de réunions du CoDir et la rapidité de leur diffusion est appréciée et permet de rendre compte régulièrement de la vie du comité. L'organisation, et la répartition des missions donnent pleinement satisfaction.

Là encore notre ambition est de maintenir nos résultats au même niveau avec cette année une innovation : le suivi régulier de l'exécution du budget par actions / commissions (voir partie 5 de ce PV).

Au final, notre souhait est que 2026 continue de bénéficier de la richesse humaine de nos équipes, de la qualité de nos relations, de notre image auprès des différents partenaires. »

En marge de ce rapport d'orientation, Jean-Pierre PERCY rappelle que son mandat de président prendra fin dans deux ans, soit début 2028, qu'il prévoit de « passer la main » à cette échéance et qu'en conséquence il serait souhaitable qu'un ou une candidature émerge dès 2026 pour un passage de responsabilité préparé tout au long de l'année 2027.

11. Remise des distinctions (médailles de la FFRandonnée)

A l'occasion de l'assemblée générale du comité, Jean-Pierre PERCY remet la médaille fédérale à 4 bénévoles particulièrement méritants :

- Monique DUBOIS, Rando APPEC Chambourg
- Xavier RABOUIN, Traigners de Pernay
- Robert SARTI, Chemin Faisant, Larçay
- Denise VENTROUX, Grand Pressigny Rando

12. Élections (résultats)

249 suffrages exprimés

1^{er} scrutin. Élection des administrateurs au comité directeur du CDRP 37

Nom	Prénom	Pour	Contre	Nul	Élu
CHERIDI	Mina	249	0	0	X
COCHARD	Dominique	249	0	0	X
MARTIN	Denis	249	0	0	X
MARTIN	Victoria	249	0	0	X
PETIT	Jean-Marie	249	0	0	X
RAMOS	Ramon	244	5	0	X

2^{ème} scrutin. Élection des représentants du CDRP 37 aux AG fédérales (ordinaire et élective)

Nom	Prénom	Pour	Contre	Nul	Élu	Fonction
PETIT	Jean-Marie	249	0	0	X	Représentant
PERCY	Jean-Pierre	249	0	0	X	Suppléant
HAMON	Patrick	247	2	0	X	Observateur

3^{ème} scrutin. Désignation des représentants du CDRP 37 à l'AG du CRRP Centre-Val-de-Loire

Nom	Prénom	Pour	Contre	Nul	Élu
PETIT	Jean-Marie	249	0	0	X
COCHARD	Dominique	249	0	0	X

13. Clôture de l'assemblée générale

Jean-Pierre PERCY renouvelle ses remerciements à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette assemblée et en particulier au club hôte de Les Escargots de Touraine. Luc Lemièr adresse ses remerciements aux deux salariées du Comité qui œuvrent avec efficacité et compétence tout au long de l'année.

La clôture de l'assemblée générale est prononcée à 20H15.

Sous réserve d'une confirmation à venir, la date de la prochaine assemblée générale est fixée au vendredi 5 février 2027.

Fait à Parçay-Meslay le 27 février 2026

Le Président
Jean-Pierre PERCY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JP Percy', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire général
Luc LEMIERE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. L.', with a long horizontal stroke extending to the right.

Version provisoire en attente approbation par l'AG 2027

Annexe au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du CDRP 37 tenue le
13 février à Veigné

Annexe 1 : Rapport de la trésorière sur la situation 2025

Liste des pièces jointes

PJ 1 : Bilan financier 2025

PJ 2 : Compte de résultat 2025

PJ 3 : Rapport du vérificateur aux comptes

PJ 4 : Budget 2026

PJ 5 : Politique tarifaire du comité

PJ 6 : Copie de la liste des participants (feuille d'émargement)

PJ 7 : Présentation (PPT) projetée en séance

Version provisoire en attente approbation par l'AG 2027

ANNEXE 1. PRÉSENTATION DES COMPTES 2025 (MINA CHERIDI)

1. Le résultat 2025

RÉSULTATS 2025 : OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Résultat négatif de : - 1 144 €

(pour une prévision au budget 2025 de - 15 085 €)

Total Produits : 175 452 €

Total Charges : 176 596 €

Fonds propres

2023	2024	2025
156 398 €	144 136 €	142 992 €



AG du 13 Février 2026

Page 31

Il en ressort un exercice 2025 faiblement déficitaire avec un résultat de -1 144 € correspondant à un total des produits de 175 452 € et à un total des charges de 176 596 €.

Ce résultat est nettement meilleur que celui prévu au budget 2025 (-15 085 €). Il est essentiellement dû à la très bonne tenue des prestations de services de la CDSI (105 546 € de produits contre 95 633 € en 2024).

Les fonds propres après avoir diminué d'environ 12 000 € entre 2023 et 2024 restent presque stables en 2025 ; ils baissent en l'occurrence et c'est logique du résultat déficitaire (-1144 €).

RAPPORT FINANCIER 2025 : OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Evolution 2023- 2025 des principaux indicateurs

	2023	2024	2025
Produits CDSI	99 048 €	95 633 €	105 546 €
Nombre de licenciés (part département : 11,84 € par licencié)	46.031 € 3872 licenciés Saison 2022-2023	49.003 € 4073 licenciés Saison 2023-2024	52.794 € 4185 licenciés Saison 2024-2025
Membres Associés	2.437 € Pour 29 membres	2.140 € Pour 25 membres	1.970 € Pour 23 membres
Valorisation du bénévolat	296.399 € Pour 8,6 ETP	343.628 € Pour 10 ETP	357.374 € Pour 10,4 ETP



AG du 13 Février 2026

Page 32

Le visuel ci-dessus reprend quelques indicateurs essentiels. Une grande partie du résultat financier dépend de l'évolution des deux premiers :

	2023	2024	2025
Produits CDSI	99 048 €	95 633 €	105546 €
Nombre de licenciés	3872	4119	4185
Valorisation du bénévolat	236 399 €	343 628 €	357 374 €

Hors compte de résultat mais également déterminant dans le résultat, le don aux œuvres (renonciation au remboursement d'indemnités kilométriques) permet une économie d'environ 15000 € (le résultat final est en attente). Il est stable par rapport à 2024 et il concerne 45 bénévoles.

2. Évolution des Comptes de Produits



□ **Le compte 70.** Prestations de services : 113 768 €. Les activités facturées par la CDSI avaient beaucoup augmenté en 2023, elles sont restées presque stables en 2024 et ont de nouveau augmenté fortement en 2025.

□ **Le compte 75.** Produits de gestion courante : 52 794 €.

Le revenu des licences constitue les recettes principales de ce compte. Il continue de progresser en parallèle au nombre de licenciés qui continue à augmenter sensiblement au fil des années (voir rapport d'activité PAVA).

Les autres recettes sont constituées des cotisations des Membres Associés. Elles restent stables entre 2024 et 2025.

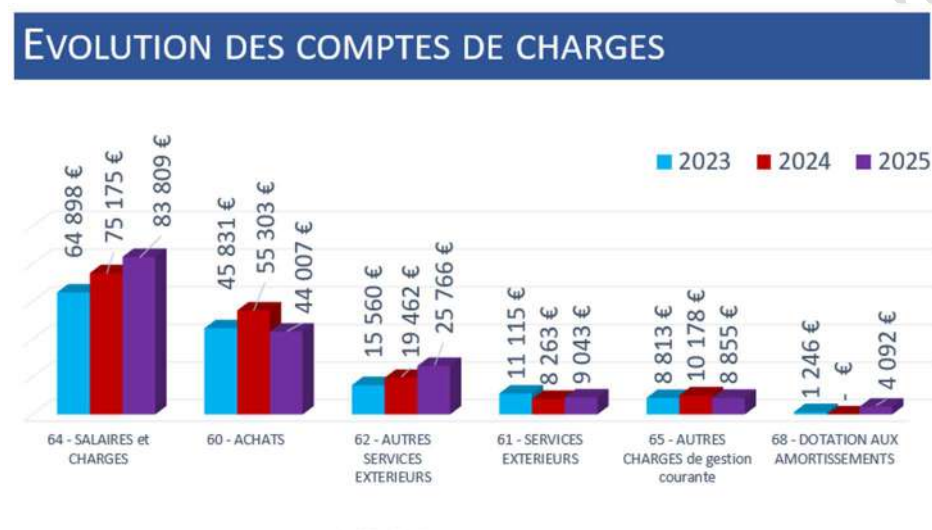
□ **Le compte 74.** Subventions : 5 533 € constitué

- D'une subvention de l'Agence Nationale du Sport : 1 533 €
- D'une subvention du Ministère du Travail : 4 000 € correspondant à la prise en charge d'une partie du contrat d'apprentissage d'Athénaïs Fargeas

□ **Le compte 79.** Transferts de charges : 1 637 €

Ce compte apparaît en nette baisse mais il s'agit d'une baisse technique. Ce compte correspondait aux licences prises directement au comité et en partie reversées à la Fédération. Il a été supprimé de Basi-Compta depuis février 2025 ; les recettes correspondantes sont maintenant affectées dans le compte 75.

3. Évolution des Comptes de Charges



□ **Le compte 64.** Salaires et charges : 83 809 €

L'augmentation des salaires entre les années 2024 et 2025 est liée essentiellement au salaire d'Athénaïs FARGEAS de janvier à septembre mais celui-ci a été compensé en partie par la subvention de l'état (cf. compte 74).

□ **Le compte 60.** Achats : 44 007 €

Ce compte a diminué de 11 296 €.

À l'intérieur du compte 60, les prestations de service (principalement balisages payés aux clubs), les achats non stockés, les fournitures d'énergie sont restés stables.

La baisse est due au poste fournitures d'équipement passé de 30 095 € en 2024 à 19 314 € en 2025, soit une diminution de 10 781 €.

Le compte 62. Autres services extérieurs : 25 766 €

Pour l'année 2025 ce compte a augmenté de 6 304 €. Il se décompose principalement comme suit :

- 11 183 € au titre des dons et récompenses...
- 12 212 € au titre des frais de déplacement et de restauration liés aux activités

Cette augmentation est surtout technique et elle s'explique par le fait qu'en 2024, les dons et récompenses étaient imputés au compte 67 / charges exceptionnelles.

Le compte 61. Services extérieurs : 9 043 €

En 2025 le compte a augmenté de 780 € en raison des augmentations de loyer et assurances et se répartit comme suit :

- Location imprimante et loyer maison des sports pour 5 952 €
- Entretien et réparation des véhicules pour 777 €
- Assurances des véhicules et des locaux pour 2 314 €

□ **Le compte 65.** Autres charges de gestion courante : 8 855 €

Le compte 65 est en légère diminution mais retrouve le niveau de 2023. Il correspond principalement au montant des licences reversées qui sont prélevées par la Fédération et aux paiements des formations notamment à l'École de Secours et de Sauvetage (ESS).

□ **Le compte 68.** Dotations aux amortissements : 4 092 €

Il n'y avait plus de dotation aux amortissements en 2024. Après l'achat d'une voiture en janvier 2025 pour remplacer le Partner et d'un équipement audio-vidéo fin décembre pour équiper la salle de réunion, la dotation 2025 est de 4 092 €.

4. Et pour conclure

Ce rapport est le résultat d'un travail collectif du CDRP37.

Merci à toutes et tous pour votre attention.
